



Mot du président en introduction à l'AG du 29 mars 2023

Bonjour à tous, membres de notre association et sympathisants,

Merci de votre présence à notre AG qui est pour nous un encouragement fort à poursuivre notre action d'accompagnement des personnes en situation de fragilité dans notre société et particulièrement les migrants.

« La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde »

Vous connaissez tous cette déclaration de Michel Rocard lancée lors d'une émission de télévision en 1989 alors qu'il était premier ministre, déclaration qu'il compléta plus tard par :

« la France devant prendre sa part ».

Je vous propose de nous laisser guider par cette petite phrase dont nos hommes politiques ont le secret, pour passer en revue quelques aspects de la problématique du déplacement de populations par suite de guerres, catastrophes naturelles, évolutions climatiques, crises économiques ...

Et pour cela, de nous appuyer sur deux ouvrages, l'un écrit par Pierre Tevanian (philosophe français) et Jean-Charles Stevens (expert juriste belge) intitulé « **On ne peut pas accueillir toute la misère du monde - En finir avec une sentence de mort** » (Anamosa)

et l'autre porté par les Etats Généraux des Migrations intitulé « **En finir avec les idées fausses sur les migrations** ». (Editions de l'Atelier)

Bien sûr, mon propos n'est pas de faire le procès de la France ou de Michel Rocard. Il ne s'agit pas d'engager une polémique.

Il s'agit plutôt ce soir de se laisser interpellé par l'analyse du contenu de cette déclaration qui continue à défrayer la chronique. Elle peut contribuer à nous forger notre propre opinion sur le phénomène de la migration et à définir l'attitude personnelle à adopter vis-à-vis de ce qui constitue avant tout un drame humain.

Décomposons la fameuse phrase en quatre parties et introduisons en regard de chacune d'elles quelques commentaires puisés dans les deux ouvrages que je viens de citer.

NE PEUT PAS : il est à l'évidence possible d'accueillir une partie de la misère du monde.

Selon un rapport du Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies paru en 2021 concernant l'année 2020, de nombreux pays le font et dans des proportions nettement supérieures à celles que pratiquent la France ou d'autres pays riches. Dix pays accueillent sur leur territoire un sixième des réfugiés du monde (personnes qui fuient la guerre ou la persécution en franchissant une frontière internationale). Selon le même rapport, la plupart des réfugiés (73%) est accueillie dans un pays voisin du pays d'origine. D'autre part, la grande majorité des pays les plus accueillants est d'une puissance économique inférieure à celle de la France (: la 6^{ème} puissance économique mondiale en 2022 selon le classement FMI)

Par ailleurs, la guerre d'Ukraine et l'exode qu'elle a occasionné ont apporté un démenti à cette assertion. L'UE et la France en particulier, ont démontré leur capacité d'accueillir un très grand nombre d'exilés !

ACCUEILLIR : devant ce verbe, on peut en effet individuellement se sentir dépassé, impuissant. Et pourtant des citoyens apportent une aide directe, substantielle, par exemple en hébergeant à leur domicile des nouveaux arrivants !
Mais « accueillir » veut déjà simplement dire laisser les migrants s'aider eux-mêmes et leur proposer ce minimum d'aide qu'est : un statut, un titre de séjour et des droits sociaux de manière à pouvoir vivre, travailler, se nourrir, se loger, se soigner.

TOUTE : d'après les chiffres fournis par le HCR en juin 2021, sur les 82,4 millions de personnes déplacées au cours de l'année 2020, 55% ont trouvé refuge à l'intérieur de leur propre pays et 73% du solde ont été accueillis dans un pays voisin comme déjà dit. Au final, seuls 6,3% des déplacés ont migré vers un pays riche (ex : les pays européens !)
La France pour sa part a délivré 225 890 titres de séjour en 2020 correspondant à 0,3% de sa population totale, en dessous de la moyenne européenne qui a délivré la même année 2 247 362 titres de séjour représentant à 0,4% de sa population totale !

LA MISÈRE DU MONDE : il n'est pas question de nier la situation de malheur, parfois extrême qui est à l'origine d'une partie importante des migrations internationales. Cependant il ne faudrait pas réduire des personnes, des humains à cette misère originelle en niant le fait que les migrants y compris les plus miséreux arrivent avec leur pauvreté sans doute et leurs souffrances et leurs cicatrices, mais aussi avec leur rage de vivre, leur force de travail, bref leur énergie d'homme ou de femme. Loin de les réduire à des situations vécues dont ils cherchent à s'arracher, ils sont des créateurs de richesse en puissance en tant que travailleurs et travailleuses cotisant (caisse de retraite, sécurité sociale) et consommateurs. Loin d'être seulement des corps souffrants à prendre en charge, ils et elles peuvent être aussi des médecins et des aides-soignants... des artisans dans toutes les disciplines de la construction comme les jeunes que nous accompagnons. C'est ce que nous allons essayer de vous montrer au cours des présentations de cette soirée.

La grande majorité des études scientifiques (des plus anciennes au plus récentes) concernant l'impact de l'immigration sur l'activité et la croissance économique, sur l'emploi et les salaires des autochtones, sur l'équilibre des finances publiques, bref sur la vie économique au sens large ont montré que l'immigration est davantage une aubaine qu'une charge et qu'on pourrait donc aussi bien parler de **la jeunesse du monde ou de la puissance du monde** que de **sa misère**.

Plus que **la misère du monde**, c'est **la misère des Etats** qu'il faudrait évoquer comme ressort majeur de la migration.

La misère associée à la figure de l'immigré repose certes sur quelques réalités : les immigrés sont en moyenne moins qualifiés que les nationaux autochtones et sont donc plus souvent au chômage ou moins payés, ils cotisent moins, payent moins d'impôts bénéficient davantage de certaines prestations sociales (revenus minimum d'insertion, allocations sociales...).

L'explication de cette situation réside en grande partie dans les difficultés d'insertion et bien souvent les discriminations que les immigrés peuvent rencontrer sur le marché du travail. C'est d'ailleurs à vaincre ces difficultés que notre association s'attèle !

Il faut aussi rappeler comme le formule l'économiste Xavier Chojnicki que cette surreprésentation des immigrés pour certains risques sociaux (chômage, prestations sociales...) va de paire avec une sous-représentation pour d'autres risques tels que vieillesse ou le risque de santé qui représentent les ¾ de nos dépenses sociales. En effet la proportion de

jeunes adultes est nettement plus importante parmi les immigrés qui ont par ailleurs moins recours au système de santé quel que soit l'âge, du fait notamment d'un retour fréquent au pays d'origine et d'une moins bonne couverture par les mutuelles. De plus ils bénéficient de pensions de retraite plus faibles (carrières moins complètes).

Une vaste étude de l'OCDE (2021) portant sur la période 2006-2018 le confirme : dans l'ensemble des 25 pays membres, les dépenses publiques consacrées aux immigrés sont plus faibles que pour le reste de la population dans plusieurs domaines comme les pensions de vieillesse et de réversion, la maladie, l'invalidité, l'éducation et la santé.

La contribution des immigrés sous la forme d'impôts et de cotisation est ainsi supérieure aux dépenses que les pays consacrent à leur protection sociale, leur santé, leur éducation.

Mais, au-delà de la charge ou de la richesse économique que ces migrants représentent, ceux-ci sont **avant tout** des Hommes et des Femmes, des êtres humains, des sujets sociaux à part entière, animés d'un puissant désir de vivre, dotés d'une histoire, d'une famille, d'une culture au sens le plus large du terme, d'une personnalité, d'un esprit créatif pour réaliser leur projet de vie.

Une société ne se fonde pas seulement sur des intérêts, des privilèges à défendre mais aussi sur des principes à respecter qui donnent sens à notre vie et sont les fondements du respect de la dignité humaine.

Selon Emmanuel Kant, la dignité est le fait que la personne ne doit jamais être traitée seulement comme un moyen, mais toujours aussi comme une fin en soi.

C'est au nom de cette dignité humaine, que notre association est fière d'agir à vos côtés.

Pour conclure de façon prosaïque, peut-être un peu provocante ce qui aurait pour effet de réveiller ceux qui se seraient assoupis ...je vous propose la petite parabole suivante :

Si au moment de sortir de chez vous le matin vous trouvez un homme, une femme, un enfant couché devant votre porte, vous avez trois attitudes possibles :

Vous l'enjambez dans la plus grande indifférence et vous poursuivez votre chemin

Vous lui donnez un grand coup dans les côtes et vous lui dites : rentre chez toi (pire, vous ajoutez sale étranger !)

Vous lui tendez la main, vous entamez un dialogue, vous lui donnez à manger puis lui proposez de l'accompagner un bout de chemin.

C'est cette bienveillance, cette hospitalité que nous voulons incarner chez **ABRAHAM** !

Merci de votre attention